

## Cabinet du Maire

Affaire suivie par Yasmine LEMOINE  
Directrice du Cabinet/Responsable Communication

Tél : 01 34 32 31 34  
Mail : sec.maire@ville-pierrelaye.fr

Monsieur Gérard DARMANIN  
Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75800 PARIS CEDEX 08

Objet : Situation de la Plaine de Pierrelaye.

N/réf. : CAB/MV/DGS/01581/2020/N°001

Pierrelaye, le 18 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Je viens par ce courrier vous faire part d'une situation et d'un contexte qui ne sont plus acceptables pour le Maire que je suis depuis 1977 et pour les habitants de ma commune.

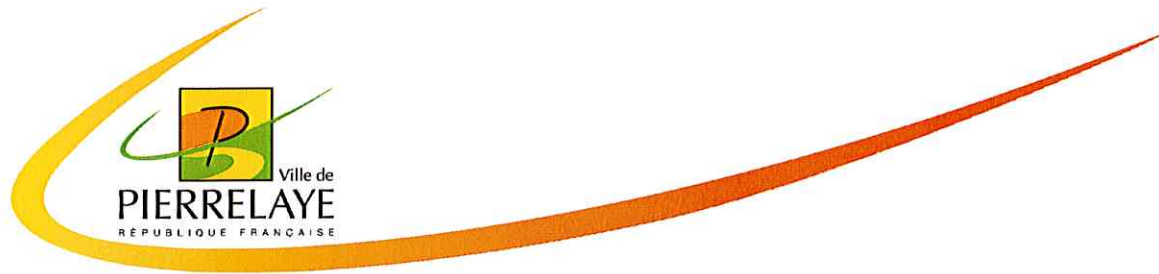
Depuis plusieurs dizaines d'années, nous avons à subir la présence de plus de 850 caravanes sur le territoire communal et plus spécifiquement sur la Plaine de Pierrelaye. Ce chiffre augmente presque régulièrement au vu des occupations illicites qui s'opèrent dès qu'une parcelle de terrain est repérée par la communauté des gens du voyage. Depuis quelques mois, nous assistons, impuissants, à la "préparation" de lieux qui vont recevoir, à court terme, de nouvelles caravanes. Elles s'installent sur des espaces publics, des terres agricoles et sur des espaces privés ; les occupants mettent en place des branchements électriques parfois dangereux et puisent l'eau sur les bornes à incendies !

Cette situation n'est plus tolérable et vient mettre en péril l'aménagement de la future Forêt de Pierrelaye/Bessancourt dont les premières plantations ont eu lieu en novembre 2019. Cette forêt, tant attendue par les habitants et leurs élus depuis plus de trois décennies, doit exister et ne pas être contrariée par les arrivées massives de gens du voyage. Il s'agit d'un projet remarquable rayonnant sur 7 communes et d'une superficie de 1350 hectares. Cet aménagement boisé s'inscrit résolument dans la politique environnementale en Ile de France et concilie le développement durable, l'éducatif, le loisir et le ludique.

A chaque occupation illicite sur le territoire communal, j'épuise toutes les démarches administratives qui sont en mon pouvoir. La police municipale et le service Urbanisme relèvent les identités des occupants, établissent des rapports d'infraction ; je dépose plainte auprès du Commissariat de Police d'Herblay ou de Cergy-Pontoise. Les plaintes sont transmises au Parquet de Pontoise. Le fait est que ces dossiers sont instruits au bout de plusieurs années et aboutissent souvent à un classement sans suite !

J'ai rencontré les Préfets successifs du Val d'Oise qui se sont parfois rendus sur le site de la Plaine de Pierrelaye pour constater, avec effroi, la situation à laquelle je suis confronté. Il y a quelques années, j'ai rencontré le Procureur de la République mais aucun effet concret ne s'est manifesté quant à la résolution de cette problématique d'importance. J'ai organisé des points de presse pour alerter l'opinion publique et les responsables politiques.

— Ville de Pierrelaye —



Je suis amené régulièrement avec mes collègues élus et avec mes services à me rendre sur les différents sites occupés et à me confronter parfois physiquement et donc dangereusement aux personnes présentes sur les terrains. Nous nous sentons souvent démunis et bien esseulés !

Au regard de cette situation inextricable, j'en appelle à présent à l'Etat, au Ministre de l'Intérieur que vous êtes et qui incarne l'Etat pour que des solutions efficaces et urgentes soient examinées. Ces occupations illégales concentrées doivent cesser. Les élus de proximité n'ont pas les moyens suffisants d'agir et se faire entendre. Vous avez été Maire de Tourcoing et vous connaissez la réalité de terrain à laquelle nous sommes confrontés quotidiennement, dans un contexte qui devient fort délicat, crise sanitaire et menace terroriste obligent.

Il faut que la Plaine de Pierrelaye accueille le remarquable projet d'espace boisé. Ce projet ne peut être menacé par ces occupations illicites. Je sais que vous avez un agenda particulièrement chargé notamment en cette période mais je souhaiterais que vous puissiez venir sur place constater les faits et échanger sur le dispositif qui pourrait mettre un terme à cette situation.

Je suis à votre entière disposition pour échanger également téléphoniquement, si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

**Le Maire,  
Vice-Président de l'Agglomération Val Paris,**



**Michel VALLADE**